

CLUB ORGANISATEUR



Société des Régates du Havre

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE
LIGUE HAUTE NORMANDIE

Société des Régates du Havre

LOCALISATION

Baie du Havre

DESIGNATION DE LA REGATE SELECTIVE

SELECTIVE LIGUE N°6

DATE

DIMANCHE 17 MAI 2009

AVIS DE COURSE

Optimist R1/R2, EQUIPE, Europe, Laser ,420 et 505

RAPPEL PREALABLE

Il appartient à chaque voilier sous sa seule responsabilité de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course, le skipper du bateau étant considéré comme le capitaine du navire au sens de la réglementation maritime.

En conséquence, les concurrents sont personnellement responsables de tout accident matériel ou corporel pouvant survenir à leur matériel ou à eux-mêmes. Ils se doivent d'apprécier les qualités de leur voilier et d'eux-mêmes et ne prendre de départ ou rester en course compte tenu du vent, de l'état de la mer et des prévisions météorologiques, que s'ils estiment pouvoir le faire.

1. L'EPREUVE EST REGIE PAR :

- Les règles de course à la voile I.S.A.F. 2009 – 2012 appelées "R.C.V." dans ces instructions.
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- Les règles d'équipement pour les voiliers,
- Les règles des classes et les règles de jauge concernées.
- Les règlements des Championnats fédéraux et des classements nationaux.

2. DROITS D'INSCRIPTION – ADMISSIBILITE

L'épreuve est ouverte aux classes : optimists Minimes et benjamins, Equipe, Laser 4.7, Radial, standard, 420 et 505

Droits d'inscription : **préinscription avant le 12 mai 2009 (gratuit) .Après cette date le droit inscription est de 6 € pour les solitaires et 12€ pour les doubles.**

L'épreuve est classée en catégorie C au titre de l'article 20 du Règlement de l'ISAF (publicité).

Adresse : S.R.H. quai Eric Tabarly 76600 Le Havre

Tél 02.35.42.41.21 .Email : secretariat@regate.com

3. SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES :

PORT du Havre

DIMANCHE 17 MAI 2009. BM: 10H23 PM: 16 H 42 COEFFICIENTS: 40/40

4. PROGRAMME PROVISOIRE :

Inscriptions : **le Dimanche 17 Mai 2009 accueil, inscriptions de 08h30 à 10H.**

Dimanche 17 Mai 2009 11H 00 .1^{er} signal d'avertissement

5. INSTRUCTIONS DE COURSE :

Les instructions de course seront disponibles sur place lors de la confirmation des inscriptions.

6. TYPE DE PARCOURS :

Parcours trapèze

7. SYSTEME DE PENALITE :

La règle 44.1 des R.C.V. s'applique. (Pénalité de rotation de 2 tours).

8. CLASSEMENT :

La règle 89.3 et l'annexe A des R.C.V. s'appliquent. (Système de points A MINIMA).

Deux courses sont nécessaires pour valider l'épreuve.

9. INFORMATIONS ET PRESCRIPTIONS DIVERSES :

- Les concurrents doivent présenter au moment de l'inscription, les licences F.F.V. valides, portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- Les bateaux devront être en règle avec leurs règles de jauge sur au niveau des marquages des catégories d'âge dans les voiles .une vérification pourra être faite sur l'eau par le comité de course et de réclamation.